

LES RÔLES DU JOURNALISTE DANS LA SOCIÉTÉ

Le rôle du journaliste est de transmettre une information:

La mission essentielle du journaliste consiste à transmettre une information sur n'importe quel sujet et support, en la rendant compréhensible et accessible à divers publics (lecteurs, auditeurs, téléspectateurs, internautes...). Le rôle du journaliste est de faire avancer ces fins en recherchant la vérité et en fournissant des comptes rendus équitables et simples des événements et sujets importants qu'il est amené à relater. Quel que soit son média, le journaliste s'efforce de servir le public avec minutie et honnêteté. L'intégrité professionnelle est la pierre angulaire de la crédibilité d'un journaliste.

Le journaliste est donc d'abord un rédacteur, y compris dans l'audiovisuel. En effet, un journal radio ou télé est rédigé avant d'être lu au micro.

Les membres de la Société des journalistes professionnels partagent un souci déontologique et adoptent ce code pour professer les principes et normes des pratiques journalistiques de la Société.

Les médias sont garants d'un droit fondamental, le droit à l'information, qu'il convient d'exercer en toute liberté mais avec responsabilité. Le droit à l'information

n'est pas l'apanage des autorités politiques. Il n'appartient pas non plus aux propriétaires des médias, pas plus qu'il n'est le monopole des journalistes. C'est la communauté qui est détentrice du droit d'information: elle a le droit d'informer comme d'être informée.

Liberté d'expression ne signifie pas liberté de dire et d'écrire tout ce qui nous passe par la tête, mais d'exprimer, avec responsabilité, ce qui peut contribuer au bien de nos communautés, voire de l'humanité.

Les journalistes s'imposent pour ce faire des normes qui découlent des obligations de diffuser des informations vérifiées, recueillir et diffuser les informations de manière indépendante, agir loyalement, respecter les droits des personnes.